



Bulletin Municipal 2024

L'Écho des Villages



www.cruet.fr



Cruetneraines, Cruetnerains,

C'est avec grand plaisir que l'équipe municipale vous présente ce nouvel exemplaire de notre Echo des villages.

Cette année 2023 est encore marquée par une actualité internationale préoccupante, avec des conflits meurtriers qui n'épargnent pas les populations civiles et qui ne peuvent pas nous laisser indifférents. L'assassinat d'un enseignant à Arras nous rappelle aussi que derrière la mort de cet homme, il y a une attaque de ce que représente aujourd'hui la liberté comme on la

conçoit en France. Faisons le vœu que l'humanité retrouve le chemin de la paix et de la sagesse. Ces conflits se répercutent dans une tout autre mesure sur notre vie de tous les jours, avec une inflation récurrente qui impacte notre pouvoir d'achat par l'augmentation générale des prix, notamment celle très importante de l'énergie. Nous sommes conscients que cette situation nationale et internationale va obligatoirement impacter notre commune.

2023, c'est aussi un été marqué par une période caniculaire qui doit nous sensibiliser encore davantage aux changements climatiques déjà présents depuis quelques années. Pour beaucoup de scientifiques, nous devons changer nos habitudes de vie et de consommation : la commune de Cruet y travaille avec des projets favorisant ces changements indispensables.

Pour autant, une nouvelle année est toujours porteuse de promesses, et se tourner vers l'avenir rend optimiste. L'équipe municipale est pleinement engagée à mes côtés pour maintenir le dynamisme de la commune à tous les niveaux, avec des projets réalisés, et toutes les interventions majeures et mineures que demandent la gestion d'une commune, celles apparentes pour vous, celles qui ont nécessité de la discrétion. Toutes ces actions quotidiennes ayant pour objectif d'améliorer nos conditions de vie, celles de nos enfants, celles de nos aînés.

La nouvelle année est également l'occasion de faire ses remerciements. Je tiens ici à souligner le travail et l'engagement des acteurs économiques et associatifs qui, au quotidien, contribuent au rayonnement de notre commune. Le lien entre la collectivité, les entreprises et les associations est essentiel dans ces moments difficiles. Remerciements pour les associations toujours actives et entretenant un véritable lien social et convivial au sein de la commune. Nous nous en réjouissons, et je vous invite plus que jamais à les rejoindre, à franchir le pas, pour devenir les artisans de la vitalité communale. Je tiens également à remercier tous les agents de la commune qui œuvrent, chaque jour, pour améliorer et faciliter le quotidien des habitants.

C'est donc avec un grand plaisir et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, que je vous souhaite à toutes et à tous une merveilleuse année, je vous laisse le soin de la remplir de toutes vos envies. Rêve de changement pour les uns, désir de stabilité pour les autres, la majeure partie d'entre nous formule, avec plus ou moins d'intensité, ses bonnes résolutions. Que 2024 vous apporte la santé et des moments de bonheur partagés.

Votre Maire,
Jean-Michel Blondet

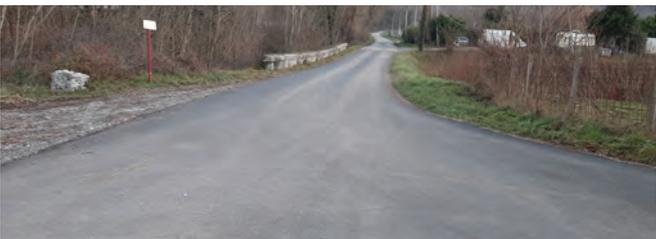


LES RÉALISATIONS

2023

Travaux de voirie

Quelques chantiers de voirie ont été menés cette année, avec la reprise de chaussée en enrobé du chemin de Grand La Bise et des Araignées, ainsi que la réfection du chemin des Mollières à la suite de travaux de branchement d'eau potable. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise COLAS pour un montant de 34 000 € HT. Des travaux de signalétique au sol ont été réalisés rue du Mont Charvet et rue des Cellières pour un montant de 5 134 € HT. Reste à installer le mobilier urbain, en attente de livraison, rue des Cellières pour un montant de 5 996 € HT.



Réseau d'eaux pluviales

La reprise du réseau d'écoulement pluvial au Masdoux a sollicité la réalisation d'un ouvrage en tête de réseau permettant de récupérer l'eau descendant du chemin des Favrières. La commune a profité de ces travaux pour modifier l'accès à ce chemin par la réalisation de marches et une finition en enrobé. Travaux réalisés par Rochet TP pour un montant de 11 784 € HT.



Bâtiments communaux

Pour assurer la sécurité de tous, une clôture a été édiflée sur le mur du jardin de l'Espace Communal Mont Charvet par les agents communaux pour un montant de 8 500 € HT.



Comme chaque année, la période estivale est mise à profit pour rénover une partie de l'école, par les agents communaux, avec l'aide des jeunes embauchés pour l'été. Cette année, les travaux ont porté sur un rafraîchissement des peintures et plafond des couloirs des classes maternelles. Autres travaux avec le remplacement des VMC, l'installation de volets roulants avec des grilles de protection dans la classe de CE, et divers travaux de réfection pour un montant de 8 734 € HT.



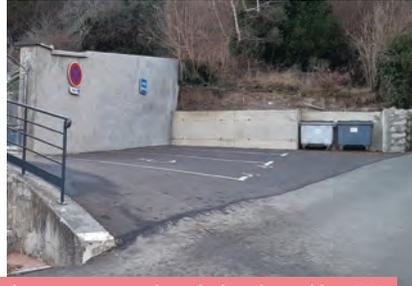
Signalétique

Une petite révolution dans la signalétique routière. En effet, la commune de Cruet existe de nouveau sur les panneaux d'entrée de villages ! Jusqu'à ce jour, tous les panneaux portaient la mention « Saint-Laurent / Commune de Cruet, La Chapelle / Commune de Cruet » et aucun d'eux ne signalait Cruet en tant que tel. C'est chose faite avec la modification des 3 panneaux encadrant le centre du village.



Cimetière

L'aménagement du cimetière s'est déroulé en mars dernier. Les travaux ont débuté avec la démolition du bâtiment jouxtant l'entrée ainsi que la réfection du mur qui ont permis de dégager un espace de stationnement à proximité du portail. L'entreprise COLAS, retenue pour ces travaux, assistée du bureau d'études ETI, s'est attelée à la réalisation des allées. Ces nouveaux cheminements permettent d'accéder plus facilement à la deuxième partie du cimetière, ainsi qu'à l'espace dédié au columbarium sans utiliser les escaliers.



Modification de l'entrée avec la démolition de l'ancienne grange et la création du parking PMR



Réfection des allées

Ceux-ci ont fait l'objet d'aménagements spécifiques afin de permettre l'accès aux engins de terrassement et ils ont été équipés de garde-corps tout comme la rampe d'accès au cimetière.



Enfin, la zone du columbarium et du jardin du souvenir a été retravaillée pour la rendre plus agréable. Un petit bémol, cependant, avec la mauvaise tenue du matériau retenu pour les allées qui se délitent sous l'action des violents orages de l'été. Ce problème doit être revu par le bureau d'étude en charge des travaux. Malgré cela, ces travaux redonnent un meilleur aspect à l'entrée du cimetière et améliorent grandement l'accès pour les personnes à mobilité réduite. Le montant total de l'opération se monte à 143 483 € HT. Cette opération a bénéficié de subvention à hauteur de 40 000 € par l'Etat au titre de la DETR et 27 258 € par le Département de La Savoie au titre du FDEC.

Un changement important dans cet aménagement, avec le report à l'extérieur du cimetière d'un point de collecte avec tri des déchets. Des points d'apports supplémentaires seront mis en place à l'intérieur du cimetière pour la période de Toussaint.

Réfection du monument aux morts

La commémoration du 8 mai dernier a été l'occasion de rendre hommage à l'un des fusillés du 8 juin 1944 qui était inconnu jusqu'à ce jour. L'association Cruet Nature et Patrimoines, après de nombreuses recherches, a retrouvé son nom et son histoire. La cérémonie du 8 mai a été adaptée en conséquence pour honorer la mémoire de cet homme pris dans la tourmente des événements de juin 1944. Son nom a pu être enfin inscrit sur cette stèle rénovée, restauration qui s'inscrit dans le devoir de mémoire qui nous incombe.



Déconstruction de l'ancienne salle des fêtes

Comme annoncé l'année dernière, l'ancienne salle des fêtes a été déconstruite en début d'année. Sa vétusté la rendait dangereuse et son emplacement sert désormais de stationnement en attendant un futur projet sur cette zone.



Projet mairie, Espace multi-services, et chaufferie bois

Historiquement, le site du Pray a toujours été l'objet d'aménagements voulus par les diverses municipalités se succédant à la tête de la commune. Ces projets suivaient une logique d'aménagement et d'équipements déjà bien en avance sur son temps et sur la loi SRU visant à densifier de manière raisonnée les espaces déjà urbanisés afin d'éviter l'étalement urbain. Achat de terrain pour créer de la réserve foncière, édification de bâtiments publics avec la construction du local commercial en 1974, la salle polyvalente en 1992, l'école primaire et le parking en 1995, la rénovation et la transformation de l'ancienne cure en 2015, les logements du Pray en 2016, et tout récemment les aménagements des espaces publics centraux, dont les travaux sont arrivés à leurs termes en 2021. Tout cela dans un même but : réunir au centre du village les équipements publics permettant une meilleure accessibilité.

C'est donc tout naturellement qu'une réflexion s'est engagée pour la construction d'une nouvelle mairie sur le site du Pray. En effet, la mairie existante située dans un bâtiment ancien, mal adaptée à sa fonction et difficile d'accès, demandait d'importants travaux de rénovation pour une remise aux normes énergétiques. Se posait alors la question d'une réhabilitation ou d'une construction neuve. L'ébauche d'un projet au centre du village, permettant d'accueillir les administrés dans de meilleures conditions et bénéficiant de tous les aménagements récents (places de stationnement et équipements publics à proximité), faisait petit à petit son chemin. De plus, ce projet permettra de remodeler l'espace occupé à l'heure actuelle par un commerce datant des années 1970, en accolant le parvis de la nouvelle mairie à la placette actuelle, mais aussi de dégager un large espace devant la salle polyvalente.

Ce projet ambitieux vise à restructurer cette partie centrale du village avec un bâtiment



intégrant la mairie, un pôle multi-services, une chaufferie collective mais aussi un environnement public retravaillé qui redonnera de l'espace autour de la salle polyvalente. La chaufferie Biomasse bois énergie, intégrée au bâtiment et associée à un réseau de chaleur, permettra d'alimenter ce nouvel ensemble, mais également l'école primaire ainsi que les 12 logements de La Savoisième Habitat prévus sur le site. Elle sera suffisamment dimensionnée pour permettre, dans un deuxième temps, d'alimenter la salle polyvalente, ainsi que l'espace communal lors de leurs rénovations. Le bénéfice pour la commune est économique, mais surtout environnemental avec une réduction des émissions de gaz à effet de serre en substituant les énergies fossiles par des énergies renouvelables : bois énergie et photovoltaïque en autoconsommation électrique.

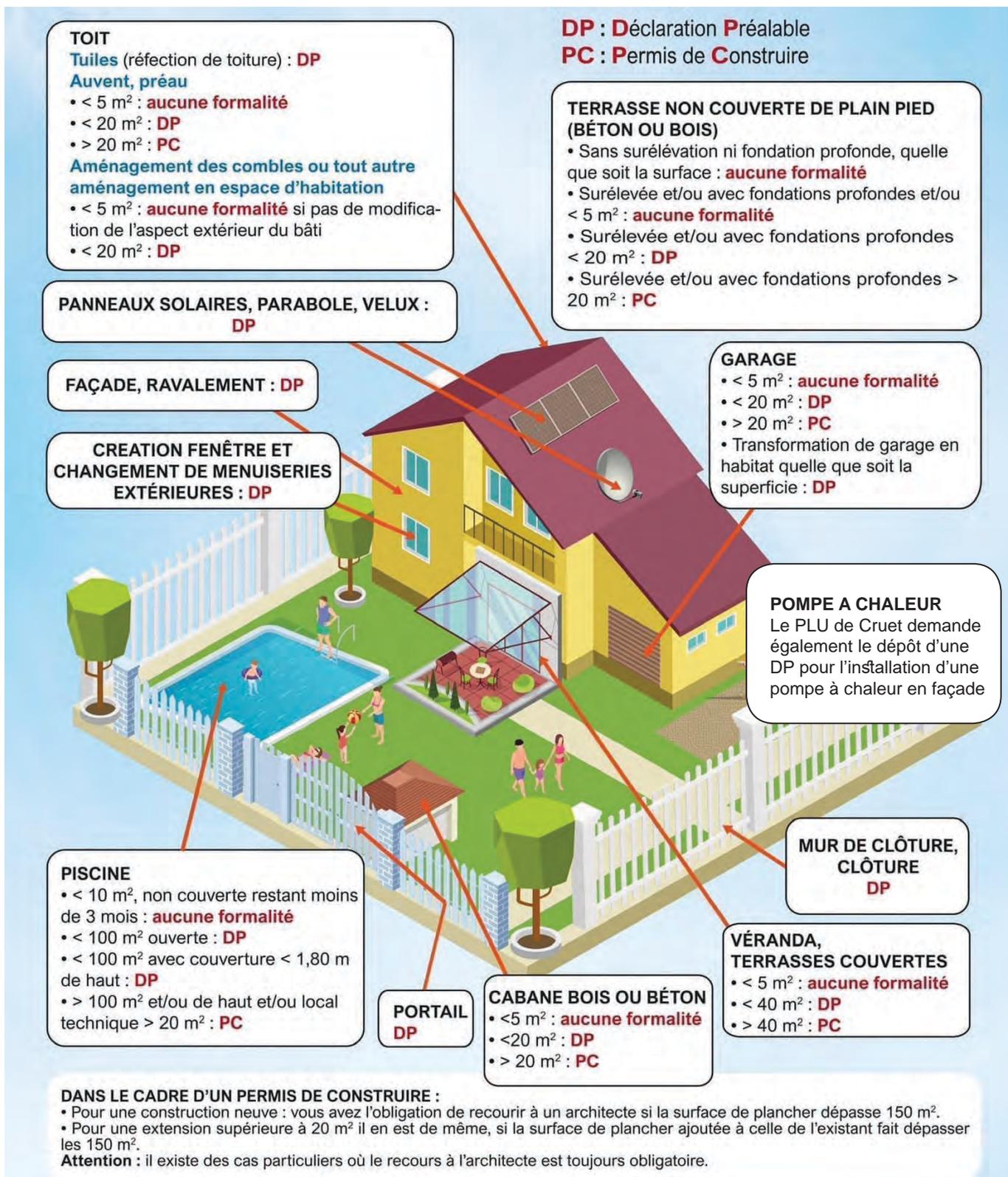
Le pôle multi-services, prévu dans ce même ensemble, répond au maintien d'un petit commerce et de services en milieu rural, et vise à développer et à pérenniser un bouquet

de services publics, en adéquation avec les attentes de la population, pour favoriser les échanges et les rencontres.

Enfin, les locaux actuels de la mairie pourraient être reconvertis en logements, répondant ainsi à une demande de plus en plus forte sur la commune de Cruet.

Ce projet, ainsi que celui de la Savoisième Habitat dont le permis vient d'être accepté, permettrait de clore les travaux d'aménagements sur cette zone et de donner un nouveau visage à la centralité de Cruet. Les conditions économiques du moment ne sont pas idéales pour ce projet d'envergure de la commune. La flambée du coût de construction, la hausse des taux d'intérêt mettent à mal le montage financier de ce projet dont les premières études remontent à 2 ans. La Maitrise d'œuvre, Architecture Energie, retravaille actuellement le projet pour respecter l'enveloppe financière prévue par la commune afin de pouvoir entreprendre les travaux de construction cette année.

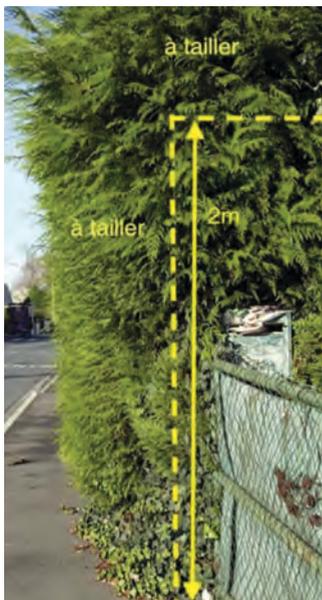
Quelles autorisations, pour quels travaux ?



Quelques chiffres : cette année, la commission d'urbanisme a étudié 11 permis de construire, 8 permis de construire modificatifs, 59 déclarations préalables et 50 certificats d'urbanisme. Cela représente environ 10 000 € versés par la commune aux services ADS de la Communauté de Communes pour l'instruction de ces dossiers.

RÉGLEMENTATION

Taille et élagage par les propriétaires



Il est rappelé que les riverains doivent élaguer leurs arbres, arbustes et haies situés en bordure des voiries publiques, afin qu'ils n'empiètent pas sur celle-ci. Cette situation peut se révéler dangereuse pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Il vous est demandé, si vous êtes concerné, d'intervenir dans les meilleurs délais. Le maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents. Nous comptons sur votre civisme pour effectuer les travaux d'entretien nécessaires.

Tranche 2 du Pray

Les premières constructions des « Jardins de Jade » ont été livrées à l'automne 2023. L'aménagement va se poursuivre avec la construction d'un collectif de 12 logements et deux nouvelles maisons individuelles supplémentaires. La desserte de ce nouveau hameau sera dénommée « **impasse des Belledonnes** ». Elle sera réalisée début 2024. Ces derniers travaux viendront clore l'aménagement de ce secteur.



Loi APER

La Loi d'Accélération de la Production d'Énergie Renouvelable (APER) du 10 mars 2023 prévoit que les communes peuvent désormais définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération, où elles souhaitent prioritairement voir des projets s'implanter. La loi APER répond à un enjeu crucial pour la France, qui vise à augmenter la part de l'électricité dans la consommation d'énergie finale de 25 à 55% d'ici 2050. La loi APER place les communes en première ligne pour le développement des énergies renouvelables en favorisant l'implantation prioritaire de projets. Ces zones englobent diverses sources d'énergies renouvelables telles que le photovoltaïque, les réseaux de chaleur, l'éolien, la méthanisation et l'hydroélectricité. Le Conseil Municipal proposera une concertation à la population de Cruet sur ces zones d'accélération.



Modification simplifiée du PLU

Par délibération du 30 octobre 2017, le Conseil municipal de Cruet a approuvé son Plan Local d'Urbanisme (PLU). La mise en application du PLU depuis 5 ans a mis en évidence quelques difficultés d'application et la nécessité d'intégrer quelques évolutions mineures, qui tout en respectant le PADD, permettront de corriger différents points mais surtout de le rendre compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) de Métropole Savoie (107 communes) adopté le 8 février 2020.

Le dossier a été mis à la disposition du public du 11 septembre au 11 octobre 2023. Après 2 ans de travail, cette modification a été adoptée en séance du Conseil Municipal du 18 décembre 2023. Montant de l'opération : **13 880 € TTC**. Depuis le 29 janvier, le dossier est consultable en mairie et sur le site www.geoportail-urbanisme.gouv.fr pour une durée de 2 mois.

Vie locale

*Devinette :
sauriez-vous trouver
dans l'un des vitraux,
la représentation de
l'ancienne église ?*



Illuminations de Noël

Pas d'illuminations sur les voiries en cette année 2023 pour cause de défaut de matériel ne justifiant pas la location d'une nacelle pour l'installation de quelques décors. Seuls les vitraux de l'église ont été illuminés pour ces fêtes de fin d'année, après réparation du système électrique qui était tombé en panne l'hiver dernier, laissant l'église dans le noir le plus complet. Un renouvellement des illuminations est prévu en 2024 avec un nouveau plan d'installations et de nouveaux décors.

Du nouveau à la bibliothèque municipale

La bibliothèque est un lieu de convivialité, particulièrement dynamique, dans lequel se tiennent régulièrement des événements. Chaque classe de l'école se déplace à tour de rôle à la bibliothèque une fois par mois pour emprunter des ouvrages. A cette occasion, Martine PEPIN, animatrice périscolaire et de la bibliothèque, met en scène et raconte une histoire, transportant ses jeunes spectateurs dans un monde imaginaire. Le printemps et

l'été ont été marqués par deux animations : la grainothèque, organisée par Rémi BOUVET et son école ainsi que le marque page qui voyage.

Les bénévoles de la bibliothèque ont réalisé de nouveaux aménagements : délimitation des espaces adultes et enfants, coin BD adultes ou espace dédié aux ouvrages de Savoie Biblio. De nouveaux livres ont été acquis pour diversifier l'offre proposée.

Une équipe à votre service : Séverine LINETTE, Martine PEPIN, Rémi BOUVET, Susana RODRIGUES, Aurélie VOISNEAU, Catherine SANABRIA, Elisabeth LARCHIER, Marie-Béatrice TIOLLIER qui participe régulièrement à des regroupements de bibliothèques, sous l'égide de Savoie Biblio.



QU'EST-CE QU'UNE GRAINTHÈQUE ?

C'est comme une bibliothèque, mais avec des graines à la place des livres. Les visiteurs de la bibliothèque ont pu à la fois déposer et prendre des graines de diverses variétés : légumes, fruits, fleurs et échanger sur ce thème.

Nouveauté depuis début novembre 2023

La bibliothèque s'enrichit d'un nouveau service : la mise en ligne de son portail numérique. En tant qu'adhérent, des identifiants et codes d'accès personnels vous ont été directement adressés par mail, début novembre, lors de sa mise en ligne. En cas de non-ré-

ception, l'équipe de la bibliothèque reste à votre disposition. Ce nouvel outil propose différentes fonctionnalités et vous informera des animations en cours au sein de votre bibliothèque : recherche documentaire, services aux usagers et valorisation des collections.

La bibliothèque est gratuite pour tous.

HORAIRES D'OUVERTURE

(variables pendant les vacances scolaires, se référer aux affichages) :

- le mardi de 16h à 18h
- le mercredi de 10h à 12h
- le vendredi de 16h30 à 18h30
- le samedi de 10h à 12h

Repas des aînés

Après deux années d'absence, le traditionnel repas des aînés s'est tenu le 21 janvier à la salle des fêtes. Les convives ont été accueillis par l'équipe municipale.



Au programme : repas préparé par un traiteur et servi par les élus, quelques pas de danse et un spectacle de magie, appréciés de tous.



Vœux du maire

2023 a également été marquée par le retour des vœux de la municipalité. Les habitants de la commune se sont retrouvés à la salle des fêtes, en ce vendredi soir du mois de janvier, pour faire le bilan de l'année écoulée et parler des perspectives à venir, en compagnie de leurs élus. Ils ont également pu partager un moment festif.

ETAT-CIVIL 2023

MARIAGES

Nous félicitons ces heureux mariés

Daniela ZAPATA et Hadrien TROCCAZ, le 14 février

Magali RUANO et Reginald SAINT-OMER, le 27 mai

Rachel DESRICHARD et Nicolas HASARD, le 22 juillet

Magali DENEUX et Julien TROSSET, le 11 août

Sylvie MALLET et Hervé AMIEZ, le 7 octobre

DÉCÈS

Nous rappelons nos meilleures pensées à l'entourage des personnes décédées

Lucette MOINE, le 5 janvier

Bernard SAVOYE, le 28 avril

Etienne JACQUIER, le 20 septembre

Laëtitia JEANNINE, le 14 novembre

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux bébés

Valentin CHAMBON GLAISAT, le 18 janvier

Marley PHILLIBERT, le 10 février

Théo HASARD, le 11 février

Armand LEROY, le 13 avril

Elyna MARS, le 20 juin

Léo BABIC, le 20 juillet

Davy ANDRADE PEREIRA, le 31 juillet

Eli GIORGINO, le 17 octobre

Paul PICHON, le 16 novembre

Sacha COCHET, le 24 novembre



Vie scolaire

Une centaine d'élèves ont fait leurs rentrées à l'école maternelle et primaire de Cruet cette année, répartis en 4 classes. Le service périscolaire est toujours très sollicité par les parents. Certains jours, 80 élèves sont présents. La commune a fait le choix de poursuivre sa collaboration avec la CAF, en proposant un programme d'animations pour les temps périscolaires. Ainsi, les élèves fréquentant la cantine et la garderie durant l'année 2023 ont participé à des activités sur deux thèmes : « autour du monde » en début d'année et « les olympiades » en fin d'année. Au programme : cuisine, fabrications d'objets de chaque continent, défis sportifs ou encore jeux de société.



L'école de Cruet, une éco-école

A ce titre, elle organise et participe, en lien avec la mairie et la communauté de communes, à différents événements :



Une matinée écocitoyenne : les 4 classes vont ramasser les déchets autour de l'école et dans différents lieux du village.

Le défi mobilité : les élèves sont invités à faire les déplacements domicile-école à pied, à vélo, en trottinette... ce qui est déjà régulièrement le cas tout au long de l'année.

Courseton : Chaque année, les élèves participent à un courseton inter-écoles. Cette année, ce dernier a eu lieu à Cruet. 500 élèves de cinq communes différentes (Arbin, Francin, Fréterive, Planaise et Cruet) se sont réunis le jeudi 19 octobre. L'objectif était de courir sans s'arrêter à des durées adaptées selon le niveau de chacun. Chaque groupe a couru à tour de rôle et s'est ensuite retrouvé autour d'une collation offerte par la municipalité.



Restauration scolaire

Les repas sont préparés pour la troisième année consécutive par le prestataire Leztroy, qui propose une cuisine de qualité, locale, dans une démarche de modération du gaspillage alimentaire. Tout au long de l'année, des repas à thème et choisis par les élèves sont proposés, repas de Noël ou encore anglais...

Calculatrices CM2

Enfin, comme chaque année, Monsieur le Maire et son Adjointe en charge de la vie scolaire ont remis des calculatrices aux élèves de CM2 avant leur départ au collège. Ce moment, autour d'un goûter, a permis un échange privilégié entre les enseignants, les élus et les futurs collégiens.



Le marché de producteurs

C'est chaque premier jeudi du mois de 16h à 18h30 sur la place devant l'église

Après plus d'un an d'expérience, le marché de producteurs est une réussite. Ce qui continue à prouver la volonté des habitants de se nourrir plus sainement et de valoriser les hommes et les femmes qui créent et transforment à partir du terroir. Ce sont 18 professionnels qui se relaient en fonction des contraintes de leur travail, le premier jeudi du mois, sur la place du village. Cette cyclicité rappelle notre lien à la nature : les fruits et légumes se développent en fonction des saisons, les chèvres sont parfois taries... Certains produits sont fragiles et craignent le froid, le chaud, ou l'humidité... Le respect de la part du consommateur traduit sa compréhension et son engagement vis-à-vis de ces professionnels. Chacun est le bienvenu sur ce marché qui est aussi un lieu de rencontres, d'échanges...



CALENDRIER 2024 DU MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Exceptionnellement jeudi 11 janvier à la Maison Philippe Grisard puis sur la place du village les 1^{er} février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 1^{er} août, 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre.

SPA

La commune de Cruet a signé une convention avec la Société Protectrice des Animaux de la Savoie, association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Il s'agit d'une convention au forfait pour tous animaux de compagnie errants ou trouvés en état de divagation. Nous

vous rappelons que les animaux ne peuvent pas être conduits à la fourrière sans accord préalable de la Mairie. La SPA ne peut prendre en charge que les chats domestiqués (marqués par puce électronique ou tatoués et, d'autre part, inscrits au fichier national d'identification

des carnivores domestiques (Icad)). Pour les chats sauvages, il est possible de contacter des associations locales telles que Regul Matous (04.79.59.82.44) ou Félin' Possible Grésivaudan (07.44.44.15.24) qui ont chacune leurs propres règles de fonctionnement.

Crue cinquantennale de l'Isère le 14 novembre dernier



Le 14 novembre dernier, des pluies marquées (60 mm sur 24 h en moyenne), conjuguées à un fort redoux entraînant la fonte du manteau neigeux en dessous de 3 000 m, ont provoqué une crue de l'Isère en Combe de Savoie. A Montmélian, le débit de pointe de 1 000 m³/s a été mesuré dans la nuit du 14 au 15 novembre. Il s'agit de la plus forte crue enregistrée depuis l'installation des stations de mesures de débits ces 30 dernières années, et il est probable qu'il faille remonter encore plus loin dans le temps pour trouver une crue de cette importance. A titre de comparaison, les débits en mai 2015 étaient estimés à 780 m³/s à Montmélian. Les travaux conduits ces 10 dernières années par le SISARC (curage du lit et remise en état des digues) ont permis d'éviter les surverses massives au-dessus des tronçons de digues stratégiques et de limiter l'importance des dommages, sans pour autant supprimer les refoulements de l'Isère dans les cours

d'eau affluents. Sur Cruet, les travaux sur les digues et le lit de la rivière, ainsi que la fermeture partielle de la vanne empêchant l'eau de venir dans le canal longeant la zone artisanale et la refoulant dans la forêt alluviale du Gargot, ont permis d'épargner la zone artisanale de Cruet qui se trouve en zone inondable. Le Plan Communal de Sauvegarde a été activé à cette occasion. Seules les parcelles agricoles ont été envahies par une remontée de la nappe phréatique à la suite de la crue de l'Isère la veille. Vous trouverez plus d'information sur le site du SISARC : www.sisarc.fr



Pose de nichoirs

Dans le cadre du contrat vert et bleu porté par la Communauté de Communes Cœur de Savoie, un partenariat a été tissé avec la Ligue de la Protection des Oiseaux de la Savoie pour la pose de nichoirs à rapaces nocturnes. Le réseau de bénévoles de la LPO, secondé par les élus de la commission développement durable de Cruet, ont tout d'abord repéré des traces de présence de rapaces et tenté d'identifier des sites susceptibles d'accueillir des nichoirs posés à propos. Ces nichoirs à rapace nocturne n'ont que des conséquences positives pour la biodiversité et n'engendrent strictement aucune nuisance à proximité : ils participent notamment à la régulation des campagnols. Le but de ces nichoirs sera d'héberger des Petit-Duc Scops (milieux favorables prairies et arbres), l'Effraie des Clochers et enfin la Chevêche d'Athéna. La population sera tenue au courant des suites de ce projet notamment pour participer au relevé des traces de passage à l'automne prochain.

Déchets



Pour rappel, la compétence déchets dépend de la Communauté de Communes Cœur de Savoie. Un nouveau **Point d'Apports Volontaires** a été créé place Jacquier et vous offre une possibilité supplémentaire de tri de vos déchets. C'est l'occasion de vous rappeler les nouvelles consignes de tri.

Les habitants sont régulièrement invités par le service déchets de la Communauté de Communes Cœur de Savoie pour divers ateliers et visites d'installations du territoire : les élus de la Commission développement durable de Cruet a ainsi visité l'incinérateur et le centre de tri de Chambéry dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets.

Le sentier des Libellules

Le sentier des libellules a été inauguré le samedi 6 octobre 2023, en présence de Christiane BRUNET, Conseillère Départementale et d'Eric SANDRAZ, Conseiller Régional et Vice-Président de la Communauté de Communes. L'inspecteur d'Académie, le directeur d'école, les enseignants, les représentants des associations locales Cruet Nature et Patrimoines et Santé Environnement en Combe de Savoie, du Conservatoire d'Espaces Naturels et de France Nature Environnement étaient également présents. Ce sentier longe le canal du Gargot, avec une incursion dans la forêt, le tout agrémenté de 5 haltes thématiques faisant une large

part aux espèces végétales ou animales, à découvrir dans cette zone naturelle boisée. Chacun est invité à découvrir ces trames verte, bleues, noires... à travers les livrets joints à ce bulletin municipal : l'un a été conçu par les élèves de l'école de Cruet, l'autre par le bureau d'études Atemia.

Montant des travaux : 71.500 € HT

- Région AURA : 35.750 €
- Département de La Savoie : 19.800 €
- Commune : 15.950 €



Mémotri

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS

- Emballages en plastique
- Petits cartons
- Emballages en métal
- Papiers

LE TRI PLUS SIMPLE

EMBALLAGES EN VERRE

- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séchés

COMPOST

ORDURES MÉNAGÈRES EN SAC

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET.

→ www.triercestdonner.fr

Matinée écocitoyenne



La matinée écocitoyenne du samedi 10 juin 2023 s'est agrémentée d'une sensibilisation à certaines espèces végétales exotiques

envahissantes au gré du ramassage des déchets. Les bonnes volontés ont sillonné le Pray, les Cellières et les Combettes pour rejoindre ensuite la forêt alluviale traversée par la véloroute : il est encore à déplorer que de trop nombreux déchets soient déversés dans la nature.

Les bénévoles courageux ont partagé un casse-croûte avant de rejoindre l'animation prévue sur les tiques. Ils ont pu apprendre beaucoup de détails sur leur cycle de développement et les maladies potentielles à la suite de piqûres. Cette animation était assurée par Laetitia OLLIVIER, de l'Agence Alpine des Territoires, AGATE, financée par l'Agence Régionale de la Santé.

Le cadre de vie

Le fleurissement a encore été préparé avec brio cette année par les élèves du lycée Costa de Beauregard (dit lycée du Bocage) de Chambéry. Le choix s'est porté sur ce fournisseur qui, outre des prix très attractifs et le fait de se fournir auprès d'un centre de formation, participe humainement et financièrement à l'enseignement de la future génération de professionnels. Dans l'été, les plantes ont été bien maintenues par les services techniques malgré les restrictions d'eau liées à la sécheresse, grâce à la cuve à récupération d'eau de pluies, et l'embellissement du village a ainsi pu être assuré.



Visite des serres pédagogiques du Lycée Costa de Beauregard (dit lycée du Bocage)

Déchets sauvages

Encore et toujours des incivilités avec des dépôts sauvages en forêt mais aussi sur les points d'apports de la commune. Il est



rappelé que les encombrants doivent être apportés à la déchetterie et non déposés sur les points d'apports.

La commune a été saisie d'une injonction pour débarrasser et traiter les déchets amiantés dans la plaine. La société TRIALP de Chambéry a été mandatée pour effectuer ce travail pour un montant de 800 €. Celle-ci n'allant pas sur place, il revient à la commune d'amener ces déchets sur un point accessible à un camion.

Le moustique Tigre

Les œufs pondus à l'approche de l'hiver écloront au printemps prochain, alors il est encore temps de persévérer dans la chasse aux gîtes larvaires et préparer ainsi la saison prochaine. Vous retrouverez des informations sur notre site internet : www.cruet.fr.

Des réunions d'information et de prévention sur différentes thématiques seront renouvelées en 2024 au sujet des frelons asiatiques courant mars, et l'EIRAD animera une soirée au sujet du moustique tigre le vendredi 5 avril et tiendra un stand d'information le samedi 6 avril lors de la journée écocitoyenne.

« Troc Livres »

Le « troc livres » gratuit organisé avec Communauté de Communes Cœur de Savoie et la bibliothèque municipale le samedi 13 mai a connu un vif succès : de très bons ouvrages ont été échangés entre bibliophiles, et ceux qui n'ont pas trouvé preneur ont continué leur vie au gré d'autres trocs livres organisés par le service déchets de l'intercommunalité. La recyclerie Fibrethik a été l'ultime destination des ouvrages restants, s'inscrivant ainsi dans une dynamique d'économie circulaire.

Ambroisie

2023 note un fort développement de l'ambroisie sur la commune : cette dispersion est assez « classique » pour cette plante envahissante. Or cette plante exotique génère de graves allergies chez n'importe quelle personne mise en contact avec son pollen... même sans prédisposition génétique ! La réussite de la gestion et donc de la protection de chacun passe par la reconnaissance, le signalement, et l'arrachage de cette plante.

signalement-ambroisie.atlasante.fr



VIE ASSOCIATIVE

CULTURELLE ET SPORTIVE

Nous avons sollicité toutes les associations. Les textes ci-après sont ceux qui nous ont été fournis.
Ces textes sont sous la responsabilité des associations qui les ont rédigés.

A2C

Qui sommes-nous ?

Une association dont les 50 adhérents sont cavaliers ou membres de leurs familles, pratiquant l'équitation aux écuries DLM / Equis-tal.

Quelles sont nos valeurs ?

Convaincus que l'équitation est, au-delà d'une pratique sportive, le moyen pour les pratiquants de s'épanouir au contact des chevaux/poneys, leur apportant bien-être, équilibre et sens des responsabilités vis à vis de l'animal, nous avons à cœur de permettre au plus grand nombre de vivre cette expérience.

Quelles sont nos actions ?

L'association s'occupe d'animer la vie du club en proposant des événements ouverts à tous, adhérents ou non, sur place aux écu-

ries DLM, sur la commune de Cruet (soirée concert Saint-Patrick) ou alentour.

Dans quel but ?

Conscients que cette activité peut peser sur le budget des familles, nos actions ont pour but de récolter des fonds pour soutenir les activités des cavaliers du club : réductions sur le prix des stages, des sorties en concours, et cette année, le financement d'un projet d'envergure : la participation d'un groupe de cavaliers aux Championnats de France à Lamotte Beuvron en juillet.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer sur nos événements, ambiance chaleureuse garantie !

Contact : assochevalcruet73@gmail.com
www.facebook.com/profile.php?id=10006414426838



Les Airelles



Pour cette deuxième saison animée par Ophélie, le club a revu les cours proposés pour cette rentrée 2023. Le Pilates a rejoint la liste des séances proposées le jeudi soir. Ainsi la Zumba continue de réchauffer l'ambiance en première place, suivi du Pilates qui bat son plein de postures et d'adeptes, puis le renfo et le cardio-training combinés terminent la dernière heure de la soirée. L'ambiance familiale est toujours de mise, ainsi que les traditions du club (notamment quelques apéros et un resto, etc...). Les inscriptions restent possibles toute l'année, n'hésitez pas à venir tenter l'aventure tous les jeudis soir à la salle des fêtes, mais attention, une fois que l'on vient, on ne résiste pas à l'envie de s'inscrire !

Présidente : Céline BRUN
Tél. 06.88.97.54.36
Animateur : Ophélie ZANNA
Courriel : lesairelles.cruet@outlook.fr
www.facebook.com/lesairelles.cruet73



Le Comité des fêtes

La fin d'année arrive et c'est le moment de faire un bilan sur les animations de 2023. Dans l'ensemble, le Président est fier de son équipe, qui a su mener dans l'ambiance et la bonne humeur les animations de 2023. Pour 2024 nous allons décider de nouvelles manifestations. Déjà on peut retenir le 10 février 2024 repas dansant avec Tartiflette ou autre, le 13 avril 2024 repas soirée dansante, Karaoké sur le thème des Années 80, le 08 septembre 2024 notre traditionnel Vide Grenier, et pour conclure l'année 2024 nous organiserons la fête de la treille Repas dansant également le 9 novembre 2024.

Toutes personnes désireuses de participer aux animations festives de la commune peuvent se joindre à nous lors de l'assemblée générale qui se tiendra courant janvier où contacter le Président. Nos remerciements à toute la population pour sa participation à ces manifestations, ainsi qu'à la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes et annexes.

Président : Jean-Jacques MALET
Courriel : billymarie38@yahoo.fr
Tél. 06.16.26.93.76
www.facebook.com/comitedesfetesdecruet

La Bulle Ouverte

« Parents imparfaits et alors ? »

Pour 2024, et en complément des activités autour de la santé et du « mieux vivre », l'association La Bulle Ouverte est heureuse de vous proposer les soirées « Parents imparfaits et alors ! ». Au programme, des ateliers, des partages pour les parents, grands-parents... sur les sujets de la parentalité. Les thèmes abordés seront, entre autres, l'accompagnement à l'éducation (jeunes enfants, enfants, adolescents), la gestion des conflits, les écrans dans la famille, les limites etc... Vous retrouverez plus d'informations sur le site internet.

www.labulleouverte.fr



Les anciens combattants de Cruet

Les journées commémoratives du 19 mars, du 8 mai et du 11 novembre ont été marquées par une Cérémonie aux Monuments aux Morts. Nous remercions Monsieur Le Maire et son Conseil Municipal. Nous remercions également la population, la clique de Cruet, le Directeur des écoles ainsi que les enfants pour leur participation.

A chaque Cérémonie, en écoutant les noms cités des disparus de Cruet dans ces conflits, nous pouvons avoir une pensée pour ces hommes qui ont donné leur vie pour défendre notre patrie. Nous avons aussi une pensée pour Mireille et sa famille lors du décès de notre Ami et Camarade Etienne JACQUIER, repose en Paix. Adieu Etienne.

En 1999, après l'hommage aux participants, voici ce que j'écrivais dans le Journal Municipal : « Hélas, après la Cérémonie de ce 11 novembre 1999, des vandales, le mot est faible, ont profané ce Monument, en lacérant les drapeaux français et en piétinant les gerbes déposées le matin même. C'est grave, car quand on n'a plus d'égard pour le drapeau français, les Monuments qui honorent les Morts qui ont donné leur vie

Cap Développement

Encore une année difficile pour nos amis du Burkina Faso ! Les conditions de vie ne vont pas en s'améliorant, tant l'insécurité est grande, et les déplacements sont devenus périlleux au point de ralentir toutes les activités. Cap développement, en tant qu'ONG (organisation non gouvernementale) a toujours la possibilité de poursuivre son aide, avec le projet de construction de 41 latrines et l'aménagement de 20 points d'eau en grande partie réalisé et financé, qui permet à plusieurs milliers de personnes d'avoir enfin ces « commodités » et de l'eau potable. Les jardins communautaires sont en plein fonctionnement et ont donné de bons résultats cette année, permettant une meilleure alimentation et quelques économies. Pour le moment, le collège de Konankoira reste vide, les élèves (5^{èmes} et 4^{èmes}) sont scolarisés dans les collèges de Nouna. Les locaux de la Masso accueillent la classe de troisième. Votre soutien est essentiel et conditionne la survie d'un nombre important de la population et il nous faut la mobilisation de tous nos ad-

hérents, en attendant de retrouver d'hypothétiques nouveaux bailleurs pour envisager de poursuivre notre aide. Pour assurer tout cela, Cap Développement poursuit sa marche, mais tout grand projet est actuellement impossible.

Courant 2023, nous avons réussi à remettre en place la Fête du Partage à Cruet avec la participation d'une dizaine d'associations locales. Le bénéfice a été partagé entre Cap développement, le Secours Catholique pour venir en aide aux Ukrainiens et l'association « Rencontre Enfants Nomades » pour la scolarisation d'enfants en Egypte.

Notre Assemblée Générale du 13 Mai nous a permis, avec notre président Jean-François BRETHER de faire le point et de décider de poursuivre notre action malgré les difficultés. Puis le 10 septembre, nous avons pu organiser la fête de Notre-Dame des Vignes à Arbin, avec une assemblée encourageante et généreuse.

Joseph PASTEUR - joseph.pasteur@orange.fr
Philippe BRETHER - p.brethe@free.fr



pour défendre notre Pays. Que doit-on penser de cette infime minorité qui ne respecte plus rien et ignore la signification du mot « CIVISME ». Soyons plus vigilants, afin que de tels agissements ne se reproduisent plus ».

Revenons maintenant en 2023...

Actuellement dans les médias, on nous parle beaucoup d'incivilités, de violences, de viols, d'agressions, de haines raciales etc... Et maintenant des guerres meurtrières. Nous, anciens Combattants, savons ce que représente les guerres et tout ce que cela entraîne pour les populations...

LE MONDE VA MAL ! Nous restons optimistes... gardons l'espoir de n'être jamais confronté à une telle situation. (Texte écrit le 06 novembre 2023. D'ici la parution de cet article, la situation aura certainement évoluée !!! Comment ?)

Contact : Claude SELLIER
Courriel : sellier-21@orange.fr



La Clique de Cruet

Cette année a permis à la Clique de Cruet de retrouver une bonne dynamique en participant à plusieurs manifestations : fête du partage le 17 mars, commémorations du 19 mars, du 8 mai et du 11 novembre à Cruet, animation de la 20^{ème} édition du Grand Raid le 27 mai, commémoration à Chapareillan le 26 août. L'événement marquant de cette année a eu lieu le 17 juin. A l'initiative de la Fédération Musicale de Savoie, la Clique de Cruet a accueilli un rassemblement de batteries-fanfars. 4 batteries-fanfars se sont produites sur leur propre répertoire et l'ensemble des musiciens a interprété 3 morceaux. L'Ensemble Musical « Réveil Albertvillois », la Batterie-Fanfare « L'Avenir d'Albens », l'Echo du Bugeon de Saint-Martin-sur-la-Chambre et la Clique de Cruet, soit près de 50 musiciens ont participé avec bonheur à cette rencontre.



Depuis la rentrée, les répétitions ont repris et ont lieu tous les vendredis de 19h à 20h à la salle de musique, Espace Communal Mont Charvet. Toute personne, débutante ou non, jeune ou moins jeune, qui veut partager le plaisir de jouer de la musique dans une bonne ambiance est la bienvenue. En plus des cours de trompette (enfants et adultes) dispensés le lundi soir, la Clique de Cruet propose depuis le 18 septembre 2023 une classe d'éveil musical (7 jeunes enfants de 2 ans 1/2 à 6 ans sont inscrits) et un chœur d'enfants (4 enfants âgés de 7 ans participent). Nous remercions Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour leur soutien.

Présidente : Marie-Christine CERVANTES
Tél. 06.60.96.13.66
Courriel : clique.cruet@gmail.com
Facebook « Clique de Cruet »

Cruet Running Club



Après deux saisons de construction, le Cruet Running Club prend son envol. La petite cinquantaine d'adhérent.e.s se réunit en soirée pour des entraînements structurés mêlant renforcement, mobilité, coordination et développement physiologique dont le but est de progresser en trail de façon progressive et raisonnée. Un mot d'ordre « du plaisir dans l'effort, une pratique en santé ». Encadrée par Yann, titulaire d'une licence STAPS, d'un D.U. trail running et titulaire du niveau 2 école de trail. Les séances se déroulent pour les 11/15 ans, les lundis de 18h à 19h15 et pour les adultes (à partir de 16 ans), les jeudis de 19h à 21h et les dimanches de 18h à 20h. Au besoin, les séances collectives peuvent être complétées par une programmation individualisée. J'entends « je n'ai pas le niveau... ». Si vous êtes capables de courir trente minutes à allure confortable sur le plat, vous avez le niveau. L'association est affiliée à la fédération française d'athlétisme. N'hésitez pas à nous contacter via le site internet. A très bientôt sur les sentiers cruetnerains.

Président : Yann LE SAUX
Courriel : crc73800@gmail.com
Facebook « Cruet Running Club »
www.crc73800.org

Cruet Sophrologie et Bien-être



Un conte pour commencer l'année 2024, Jean-Yves Bonnamour « Voyage intérieur ».
« Les Couleurs de l'harmonie »

Un jour, toutes les couleurs du Monde se mirent à se disputer entre elles, chacune prétendant être la meilleure, la plus importante, la plus belle, la plus utile, la plus forte. Le VERT affirma : « Je suis le plus essentiel car je représente la Vie. J'ai été choisi par les arbres et les prairies. Regardez la nature et vous verrez que je suis majoritaire ! ». Le BLEU lui répondit : « Tu ne penses qu'à la Terre, mais tu oublies le Ciel et l'Océan. C'est l'Eau qui est à la base de la vie. Sans moi, vous ne seriez rien ! ». Le JAUNE rit dans sa barbe : « Et moi, je suis le Soleil, la Lune et les Etoiles. Chaque fois que vous regardez un tournesol, il vous donne le goût du bonheur. Sans moi, aucune vie sur Terre ! ». Le ORANGE éleva sa voix dans le tumulte : « On me voit peut-être moins,

mais regardez les carottes et les citrouilles, les oranges et les mangues. Je transporte les vitamines. Et quand je colore le ciel au coucher du soleil, ma beauté est telle, que personne ne remarque plus aucune de vous ! ». Le ROUGE se fâcha : « C'est moi le chef de toutes les couleurs car je suis le sang de la Vie. Je suis la couleur du danger et de la bravoure, toujours prêt à me battre pour une cause. Je suis la couleur de la passion et de l'énergie. Vous êtes bien pâle à côté de moi ! ». Le VIOLET se leva et parla dignement : « Je suis la couleur du mystère et de la profondeur et j'inspire le respect car j'impressionne. Les gens m'écoutent. Je suis irremplaçable ! ». L'INDIGO intervint : « Taisez-vous, je suis la couleur du silence, de la pensée et de la réflexion, je suis l'ombre du crépuscule et les profondeurs de l'eau. Sans moi, vous seriez insignifiantes ». Leur dispute devint de plus en plus sérieuse, chacune convaincue de sa propre supériorité. Mais soudain, le tonnerre gronda et la Pluie s'annonça. Les couleurs, inquiètes, se rapprochèrent les unes des autres. La Pluie prit la parole : « Arrêtez de vous chamailler ! Chacune essaie de dominer l'autre. Ne savez-vous pas que vous existez toutes pour

une raison spéciale, unique et différente ? Réunissez-vous ! Dorénavant, chaque fois que je viendrai laver le Monde, et que le Soleil se joindra à moi, chacune de vous traversera le ciel pour former un grand arc de couleurs et démontrer que vous pouvez toutes vivre ensemble en harmonie. L'Arc en ciel sera alors un signe d'espoir et de paix pour demain ».

Cruet sophrologie et Bien-Etre souhaite à chacune et chacun d'entre vous du bon, du beau et du doux pour 2024. Les cours collectifs de sophrologie ont lieu le lundi soir de 18h45 à 20h et le jeudi matin de 10h à 11h15 à l'Espace Communal Mont Charvet.

Marie-Pierre COSTILLE - Sophrologue
Tél. 06 66 68 70 03

Cruet Nature et Patrimoines

2023, une année particulière et riche en événements pour notre association.

En mars, la salle des fêtes a accueilli près de 200 personnes pour une conférence sur le « Pont des Anglais ». Jean-Claude BOUCHET et Roger DECKER ont expliqué l'histoire et l'architecture de cet ouvrage, inscrit au titre des monuments historiques. Depuis le mois de mai dernier, à hauteur du pont, un panneau retraçant l'histoire de cette œuvre est installé le long de la vélo route. En avril, après une matinée entretien des pelouses sèches, le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) nous a accompagné sur le terrain à la découverte des espèces végétales, et des papillons de ce site.

En mai, Roger DECKER et Roland TROILLARD nous ont révélé l'histoire et le parcours de Robert ROSENGARTEN, X non identifié inscrit sur le monument des fusillés du 8 juin 1944 en présence de Jacques, son petit cousin. Le lendemain, lors d'une cérémonie commémorative organisée par la municipalité, nous nous sommes retrouvés devant la stèle des fusillés du 6 juin 1944 fraîchement rénovée où l'on pouvait lire, enfin, le nom de Robert ROSENGARTEN, le 8^{ème} fusillé identifié près de 80 ans plus tard. A cette occasion, un

jardin de la mémoire, avec une pose de plaque retraçant la vie des huit fusillés résistants et morts pour la France ainsi que les vestiges du pylône du massacre, a été créé.



Bijoux que portaient Robert ROSENGARTEN lors de la tragédie du 8 juin 1944, éléments déclencheurs de son identité. Aujourd'hui, ils sont conservés à la mairie et font partie du patrimoine de la commune.

En juin, repas à la fête de la Côte animé de musique brésilienne.

En septembre, une matinée a été consacrée à la visite guidée du musée savoisien de Chambéry, suivi d'une visite du parc du sculpteur défunt Livio BENEDETTI avec la découverte de son atelier et de ses sculptures. En octobre, histoire et découvertes géologiques nous ont permis d'apprécier le

voyage organisé par Roland qui nous a guidés dans le Massif des Monges (Alpes de Haute Provence).

Et bien sûr, toute l'année, nous sommes occupés par l'entretien des sentiers, et avec le printemps très pluvieux, nous sommes en retard sur nos projets de balisage et de signalétique, mais ce n'est que partie remise !

Nous avons une pensée particulière pour Etienne JACQUIER décédé en septembre. C'est lui, qui en 1991, a alerté la municipalité de l'époque sur la destruction programmée du Pont des Anglais. Avec ses amis, il a créé un comité de défense, puis une association « Les amis de Cruet » dont il fut le président pendant plus de quinze ans. En passant le flambeau à Jean-Pierre GAZET, l'association s'est appelée « Cruet, Nature et Patrimoines ».

Contacts : Denise CUNIT et Michel MARTIN, Coprésidents
Courriel : cruet.np.73@outlook.fr
<http://cruet.np.free.fr>

Généralions Mouvement Club la Magnennaz de Cruet



L'année 2023 a été riche en manifestations. Plusieurs sorties ont été proposées aux 120 adhérents de notre club : sortie pique-nique au lac Saint Clair, repas au restaurant en juin, sortie d'une journée en octobre au cours de laquelle nous avons découvert le musée de la Mine et le petit train de La Mure. Plusieurs animations ont été proposées au printemps : vente de boudin-diots et pain, repas dansant choucroute et à l'automne pièce de théâtre et concours de belote.

Tout au long de l'année ont lieu les activités habituelles. Les mardis après-midi vous pouvez venir danser dans une bonne ambiance. 2 thés dansant sont organisés en cours d'année. La danse de tous pays a lieu 1 vendredi par mois. Le mardi matin

nous nous retrouvons avec notre monitrice de gym pour travailler renforcement musculaire, équilibre et réflexes. Les choristes se retrouvent le jeudi après-midi pour le plaisir de chanter. Avant de nous retrouver l'an prochain, nous terminerons l'année par un repas festif à l'Auberge du Pont de Coise.

Le Conseil d'Administration va maintenant prévoir le calendrier 2024. Il fait toujours appel aux personnes de bonne volonté pour renforcer l'équipe en place et vous donne rendez-vous le 29 janvier lors de l'Assemblée générale de notre association.

Présidente : Marie-Christine LE CLOIREC
Tél. 06.81.53.72.74

Harmonie en mouvement



Basée sur l'écoute du corps en mouvement, la méthode Feldenkrais est une approche douce dont la pratique améliore votre confort de vie et vous guide vers le mieux-être. En explorant les mille et une façons d'exécuter un même mouvement, vous trouverez, ou retrouverez, la liberté de bouger librement et gagnerez de nouvelles sensations, pour améliorer vos gestes quotidiens comme pour des pratiques spécifiques sportives, musicales, artistiques, en prévention ou en rééducation. Ateliers un samedi matin par mois, à l'Espace communal Mont Charvet.

Elisabeth LARCHIER - Tél. 06.81.21.61.04
Pour en savoir plus sur la méthode :
www.feldenkrais-france.org

Le Grand Raid 73

La 20^{ème} édition du Grand Raid 73 a été une très belle réussite ! Notamment grâce à son nouveau parcours de 50 km et 3 300 m de dénivelé positif, ses 150 bénévoles et ses 935 coureurs inscrits (record de participation !).

Pour l'édition 2024, qui se déroulera le samedi 25 mai, l'association fait peau neuve avec un nouveau président et les postes clés de secrétariat, intendance et trésorier sont également renouvelés et changent de titulaires. Les anciens titulaires accompagnent les nouveaux pendant un an pour une transition douce.

Pour l'édition 2024, Benjamin ROUBIOL, Champion du Monde de trail long, et originaire de Cruet nous fait l'honneur d'accepter d'en être le parrain. Mélanie DELASOIE, 2 fois 1^{ère} féminine du Grand Raid 73 est ambassadrice de notre évènement sur tous ses entraînements au cours de l'année.



Au niveau des parcours, ça change aussi ! Le tracé du 73 km passe à 74,5 km et empruntera le « Trou de l'Agneau », entre Les Déserts et le sommet du Margériaz. Il sera toujours proposé en solo ou en relais de 2 coureurs. Les autres parcours sont toujours là notamment le « Bauju », 50 km et 3 300 m de D+ qui a eu un franc succès en 2023 pour sa première apparition. Les 23 km et 10 km ont toujours le vent en poupe et la marche, avec son ravitaillement festif à mi-parcours chez un vigneron, accueille chaque année une cinquantaine de participants.

Pour que cet évènement soit une réussite, nous avons besoin de bénévoles. En effet, 150 personnes sont nécessaires pour assurer les différentes tâches le jour de la course et les jours précédents (à Cruet, sur le parcours en montagne, sur les ravitaillements). Nous serions honorés si vous décidiez de nous aider ! N'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail :

benevoles@grandraid73.fr
Grand Raid 73, 484 Rue Marius Canton, 73800 Cruet

Président : René BLAD - Tél. 06.81.24.83.71
Courriel : contact@grandraid73.fr
www.grandraid73.fr
www.facebook.com/grandraid73

Le Marocaf' café associatif



Le Marocaf' est le café associatif et participatif de Cruet. C'est un lieu ouvert à tous, où l'on peut se retrouver pour discuter et partager un moment de convivialité autour de planches apéritives et boissons locales dans les jardins de l'Espace Mont Charvet. Ouvert les vendredis soir de mai à septembre, cela fait déjà 3 ans que le café fonctionne grâce aux nombreux adhérents et à l'engagement des bénévoles. Notre association poursuit un but non lucratif. L'ensemble des recettes est réinvesti au sein du café ou pour des activités programmées au café : concerts, spectacles, animations...

Les décisions sont prises par le collectif de bénévoles et transmises à l'ensemble des adhérents. Durant la pause hivernale et en attendant la réouverture du café, nous réfléchissons à l'organisation d'une journée « Maroc'ateliers » au sein de la maison des associations courant mars et sommes à la recherche de personnes (professionnels ou amateurs) qui ont un savoir-faire : vannerie, photo, dessin, art floral, réparations, ou tout autre talent et qui aimeraient le partager avec nos adhérents (adultes et enfants) le temps d'un atelier d'1h30. Si vous êtes intéressés et souhaitez avoir davantage d'informations contactez-nous !

Si vous souhaitez vous investir comme bénévoles ou intégrer notre CA pour la saison prochaine ou pour toute autre questions, vous pouvez nous contacter par mail.

Contact : cafe.asso.cruet@gmail.com
www.facebook.com/cafe.asso.cruet/

La Tirelire des Écoliers

La Tirelire des Écoliers est l'association des parents d'élèves de l'école de Cruet. Une quinzaine de bénévoles actifs s'investissent tout au long de l'année pour permettre le financement de projets pédagogiques, d'activités sportives et culturelles mais aussi l'achat de jeux et matériels divers. Pour l'année écoulée, près de 2 800 € ont été investis, soit une moyenne de 28 € par élève sur l'année. Depuis la rentrée, d'autres actions ont déjà été menées ou sont en cours, avec une sortie à la découverte du vieux Chambéry et de l'exposition « Montagnes » au musée des Beaux-Arts, la Boom d'Halloween, une première et très belle réussite, ainsi que la vente de chocolats de Noël et de sapins en décembre.



En 2024, des activités ont d'ores et déjà été validées par l'équipe enseignante avec 5 sorties de ski à la station des Aillons-Margériaz en janvier-février, des séances de piscine en mars et avril à la piscine de

Buisson Rond pour 80 élèves, une visite historique de Montmélian (date à définir), une découverte du poney avec les PS et MS et la participation à la Mat's'éclate, pour les maternelles, qui aura lieu en juin (lieu non encore défini). Une classe découverte sera peut-être organisée mais la décision n'est pas prise à ce jour, ce qui représenterait une participation significative de la Tirelire.

Enfin, cette année se termine le projet de conception et confection de 110 chasubles pour équiper les enfants de l'école lors de sorties extérieures. Ce travail est mené depuis 2 ans, avec un groupe d'élèves en CAP « Métiers de la Mode (MMVF) » au Lycée Professionnel Amélie Gex de Chambéry, par Maryline GROSFILLEY (ancienne maman). Un grand merci à elle et ses élèves !!!

Notre association donne également l'occasion aux parents et aux habitants de se rencontrer dans la bonne humeur, d'intégrer les nouvelles familles et de faire vivre notre village. Alors rejoignez-nous ! L'agenda à jour sera transmis aux familles par mail. Des communications par affichage ou flyers seront réalisées.

Contact :
la.tirelire.des.ecoliers.cruet@gmail.com
www.facebook.com/Tirelire-des-ecoliers-de-Cruet-100420838531148

La Partageraie - Infos petite enfance

Le « Bac à Sable »

Le « Bac à Sable » se déplace 1 fois par mois à Cruet. Ce Lieu d'accueil Enfant-Parent est ouvert aux enfants de moins de 4 ans et leur(s) parent(s) ou référent adulte. Cet espace collectif et convivial vous offre une pause, une « bulle d'air ». L'accès est libre et gratuit. 2 accueillantes vous reçoivent. Fermeture pendant les vacances scolaires. Voir le programme trimestriel.

Le Relais Petite Enfance

Sur le territoire Cœur de Savoie, les Relais Petite Enfance sont désormais « Porte d'entrée unique de renseignements vers les modes d'accueil collectifs ou individuels » pour :

- préparer la garde, évaluer son coût (assistant maternel, garde à domicile, structure collective),
- effectuer une pré-inscription en multi-accueil,
- vous procurer les listes assistants maternels et leurs disponibilités.

Aussi, le Relais apporte une aide aux parents employeurs, un soutien aux assistants maternels et gardes à domicile dans l'exercice de leur profession.

Permanences à Cruet (Espace Mont Charvet) : 1^{er} mardi du mois 16h30-19h (sur et sans rendez-vous, téléphone, mail).

Ateliers d'éveil 1 fois par mois à Cruet mardi ou jeudi matin pour les enfants gardés et leur assistant maternel, garde à domicile, parent. Cycle d'éveil musical dans la salle de

musique en octobre/novembre avec Etienne DREUIHLE, éducateur de jeunes enfants, musicien. Petits et grands sont ravis d'écouter des sonorités originales, découvrir, explorer une variété d'instruments du monde...



ASS MAT, POURQUOI PAS VOUS ?

A Cruet, comme sur le secteur, il manque d'assistants maternels ! Que vous soyez une femme ou un homme, si ce métier « passion » vous intéresse, vous pouvez vous renseigner auprès de l'animatrice du Relais.

Contact

Annie GUILLARD

Courriel : petite.enfance@lapartageraie.fr

Tél. 07.83.01.10.94 ou 04.79.28.06.71

105, allée des Vallons - n° 1 immeuble la Combe Noire à Saint-Pierre d'Albigny

Les Strad, école de violon et danse

Après une année 2022-2023 riche et conclue par le magnifique spectacle « au pays des merveilles » du mois de juin dernier, l'école de danse et de violon Les Strad est heureuse de retrouver ses adhérents. Les anciens et les nouveaux élèves ont pu rencontrer les professeurs, Elodie et Nadine, lors du forum des associations le 10 septembre et pendant les différentes journées d'inscription. Les cours ont repris début septembre. Nadine Zanchi assure la partie violon avec actuellement une dizaine d'élèves les mercredi et samedi à l'espace communal Mont Charvet. Les cours de danse sont assurés par Elodie Mareau-Guichard : le lundi soir pour la danse classique, la journée du mercredi pour les cours de danse jazz. Elodie propose également un atelier d'éveil corporel pour les jeunes enfants un mercredi par mois, avec la possibilité de s'inscrire à la séance ou pour le cycle complet (vous pouvez contacter Elodie pour les modalités d'inscription et les horaires). Différents événements viendront marquer cette année. Un stage durant les vacances scolaires avec des intervenants extérieurs, un concert de nos violonistes ainsi que le spectacle de fin d'année à la salle polyvalente de Cruet les 28 et 29 juin 2024. Le bureau et les membres de l'association Les Strad vous souhaitent une très bonne année 2024.

Danse : Elodie GUICHARD - Tél. 06.82.03.93.05

Violon : Nadine ZANCHI - Tél. 06.09.91.39.50

Courriel : lesstrad@yahoo.fr

[www.facebook.com/Les-](https://www.facebook.com/Les-STRAD-573570769436850)

[STRAD-573570769436850](https://www.facebook.com/Les-STRAD-573570769436850)



TARIFS SALLE DES FÊTES depuis le 1^{er} janvier 2024

Été : du 1^{er} avril au 30 septembre

Hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars

| | ÉTÉ | HIVER |
|---|---------|-------|
| Associations déclarées à Cruet | Gratuit | |
| Habitants de Cruet pour usage privé (non commercial) | 265 € | 286 € |
| Particuliers ou associations hors commune | 700 € | 742 € |
| Réunions ou assemblées hors commune sans restauration | 244 € | 265 € |
| Location de vaisselle | 50 € | |
| Caution ménage | 100 € | |
| Caution | 1000 € | |

Remises des clés le vendredi après-midi pour une utilisation à partir du samedi matin jusqu'au dimanche soir. Pour une utilisation dès le vendredi après-midi et/ou le lundi matin, le tarif par demi-journée supplémentaire sera facturé :

- 75 € par demi-journée supplémentaire (habitants de Cruet)
- 170 € par demi-journée supplémentaire (hors commune)

Réservation auprès du secrétariat de mairie, Tél. 04.79.84.29.62, Courriel : animation@cruet.fr



Agenda

prévisionnel du premier semestre 2024

JANVIER

- 11 | Marché de producteurs locaux
- 12 | Vœux du maire
- 13 | Repas des aînés
- 20 | AG des Indiens de Montlamb'air
- 26 | AG Cruet Nature et Patrimoines
- 27 | Soirée Zumba
- 29 | AG de Générations Mouvement
- 30 | Soirée discussion sur le thème de la parentalité

FEVRIER

- 01 | Marché de producteurs locaux
- 03 | Soirée boudin Diot
- 10 | Soirée dansante
Carnaval, journée de stage et inscription ouverte à tous les enfants (A2C) pendant les vacances de février

MARS

- 02 | Soirée choucroute
- 07 | Marché de producteurs locaux
- 08 | Soirée d'information sur le frelon asiatique
- 15 | Fête du partage
- 16 | Concert de la Saint-Patrick
- 23 | Les Indiens de Montlamb'air
Vente d'un plat à emporter sur pré-commande (la Tirelire)

AVRIL

- 04 | Marché de producteurs locaux
- 05 | Soirée d'information sur le moustique tigre
- 06 | Matinée écocitoyenne
- 13 | Soirée années 80
- 27 | Fête de la bière
Chasse aux œufs, journée de stage et inscription ouverte à tous les enfants (A2C) pendant les vacances de Pâques

MAI

- 02 | Marché de producteurs locaux
- 08 | Commémoration
- 25 | Le Grand Raid 73
Marché aux plants (la Tirelire)

JUIN

- 01 | Kermesse de fin d'année
- 06 | Marché de producteurs locaux
- 09 | Elections européennes
- 09 | Fête du club A2C
- 14 | Fête des ateliers (La Partageraie)
- 28/29 | Spectacle de Les Strad

L'agenda est régulièrement mis à jour sur notre site Internet www.cruet.fr

Tirage à 500 exemplaires

Directeur de la publication : Jean-Michel BLONDET, avec la participation des adjoints et de la commission communication

Coordination éditoriale : David DE BRUYNE

Crédits photos : Alexandra BARRÉ, Jean-Michel BLONDET, David DE BRUYNE, Séverine GAUTHIER, Marie-Hélène PLAVÉRET et les associations

Réalisation : Adrien REYMONDON

Impression : Imprimerie de Savoie - APEI



Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi
de 15h00 à 18h00

Jeudi
de 9h00 à 12h00

Vendredi
de 9h00 à 12h00

Le Maire et les adjoints
reçoivent sur rendez-vous en semaine.

04 79 84 29 62 | mairie@cruet.fr | www.cruet.fr